ART. PREMIER N° 427

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 427

présenté par

Mme Taillé-Polian, Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – Au début de la première phrase de l'alinéa 352, substituer au mot :

« onze »

le mot:

« vingt ».

II. – En conséquence, après la même phrase du même alinéa, insérer la phrase suivante :

« Ces unités de forces mobiles supplémentaires permettront la bonne tenue de la saison culturelle des festivals de spectacle vivant en parallèle des Jeux Olympiques 2024 et garantiront ainsi le rayonnement du patrimoine culturel français dans une période de grande visibilité internationale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter les effectifs des unités de forces mobiles et à en garantir la présence en soutien de la sécurisation des festivals organisés en parallèle des jeux olympiques de 2024.

Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin a annoncé début novembre dans une audition au Sénat le report, voire l'annulation, de la saison culturelle des festivals 2024 en raison de

ART. PREMIER N° 427

la priorité donnée à l'organisation des Jeux-Olympiques en termes de mobilisation de forces de l'ordre dédiées à la sécurisation de ces événements.

Le groupe écologiste s'indigne de la situation de nos services publics que décrit le ministre de l'Intérieur, lesquels seraient trop peu dotés pour assurer la sécurité des manifestations culturelles estivales en parallèle de celles des Jeux Olympiques. Qu'une grande puissance économique comme la France en soit réduite à arbitrer entre ses politiques culturelles et ses politiques sportives dans une période de grande visibilité sur la scène internationale est dramatique. Bien au contraire, les Jeux Olympiques seront l'occasion d'attirer les yeux du monde entier sur le rayonnement du patrimoine culturel français.

Cette décision délétère vient aggraver la situation du monde du spectacle vivant qui se remet encore difficilement de la crise sanitaire et de la décision gouvernementale d'exclure la Culture des activités considérées comme essentielles. Le secteur et les professionnels sont en crise et toute la population française pâtit de l'affaissement de l'offre culturelle française. Il semble illusoire de croire que ces grandes manifestations culturelles pourront être simplement reportées ou adaptées tant l'organisation d'une seule édition prend plusieurs mois, voire plusieurs années. D'autant que l'annulation des festivals qui émaillent la France dans la diversité de ses territoires renforce les inégalités d'accès à la culture et des sports et leur concentration francilienne.

Pour que les français n'aient pas à choisir entre le sport et la culture, le groupe écologiste de l'Assemblée nationale propose la création de 9 nouvelles unités de forces mobiles afin de concourir au bon déroulement de la saison culturelle 2024 qui se tiendra en parallèle des Jeux-Olympiques.